

Transformation du chalet

Chemin Coutaz 14
1865 les Diablerets

RAPPORT DE DIAGNOSTIC AMIANTE

« Avant travaux »

Selon le cahier des charges ASCA 1.5

N° de DOSSIER 24-42





Sommaire

- 1 Identification du rapport
- 2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic
- 3 Conclusions du rapport
- 4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants
- 5 Réserves
- 6 Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- 7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement
- 8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement
- 9 Annexes 1 : plans
- 10 Annexes 2 : résultats laboratoire



1 Identification du rapport

DIAGNOSTIC DES PRODUITS DANGEREUX DANS LE BÂTIMENT

N° d'identification	24-42
Type de diagnostic	« Avant travaux »
Désignation de l'expert	Expert Conseils
Adresse	Rte des Larrets 15 1854 Leysin
	Mme Marina Ory Rue Beau-Site 1C 1203 Genève
Laboratoire d'analyses	ANALYSIS Lab SA
Adresse	Eckweg 8 2504 Bienne
Date du rapport	8 juillet 2024
Type de rapport	Selon cahier des charges ASCA 1.5
Mandant	Bâtiment
Eido architectes Sàrl	Chalet
Dipl. hes zfh sia	Chemin de la Coutaz 14
Rue de la Plaine 40	1865 les Diablerets
1400 Yverdon-les-Bains	Parcelle n°3168
	ECA : 1129
Propriétaire du bâtiment	Mme Alexandra Muranova-Contantacopoulos
	Chemin de Coutaz 14
	1865 les Diablerets
Nombre total de pages y compris les annexes	23



2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

Visite préalable

La visite préalable a été effectuée le
Accompagnateur

21 juin 2024

Diagnostic

Le diagnostic a été effectué le
Accompagnateurs

21 juin 2024

Rapport de visite

Lors de ma visite, le chalet était vide

Etendue du diagnostic

Le diagnostic réalisé est de type « Avant travaux ».

Le diagnostic se porte sur les parties sujettes à transformation du bâtiment de la :
Parcelle n°3168
Chemin de la Coutaz 14
1865 les Diablerets

Remarque :

Toiture en tôle sans s-couverture
Bas de façade crépis à la chaux, le haut de façade en bois
Le boiler est de 2005
Les fenêtres sont récentes

3 Conclusions du rapport

AMIANTE

Il a été repéré **8** éléments (matériaux fortement agglomérés) **contenant de l'amiante**.

En cas d'assainissement de ces matériaux ceux-ci devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Le fibrociment peut être démonté dans les règles de l'art par des professionnels qui ont suivi un cours de sensibilisation à l'amiante.

Le MP repéré doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MP.

Liste des matériaux ou installations susceptibles d'être pollués pour lesquels des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées

Localisation		Description du matériau AMIANTE PAR DEFAUT
1 ^{er} étage	Galetas 1	Plaque sous néon
S-sol	Cuisine	Plaque fibrociment

Localisation		Description du matériau AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE
Rez-de-chaussée	Cuisine	Colle faïence beige
Rez-de-chaussée	SDB	Colle faïence
1 ^{er} étage	Galetas 2	Plaques fibrociment
S-sol	Cuisine	Colle faïence vert
S-sol	Corridor	Colle plinthe
S-sol	SDB	Colle faïence gris

Localisation		Description du matériau NON – AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE
Rez-de-chaussée	Cuisine	Colle linoléum
Rez-de-chaussée	Cuisine	Colle carrelage gris blanc
Rez-de-chaussée	Hall, entrée	Colle carrelage rouge
Rez-de-chaussée	SDB	Colle carrelage beige
Rez-de-chaussée	Escalier	Colle linoléum gris
Rez-de-chaussée	Séjour	Colle carrelage beige
1 ^{er} étage	WC	Colle carrelage gris
S-sol	Cuisine corridor	Colle carrelage mosaïque
S-sol	SDB	Colle carrelage beige clair
S-sol	SDB	Colle faïence beige clair
S-sol	Local technique	Colle carrelage

Localisation		Description du matériau RIEN A SIGNALER
Rez-de-chaussée	Chambre 2-3	Rien à signaler
Rez-de-chaussée	Balcon	Rien à signaler
1 ^{er} étage	Chambre 4-5	Rien à signaler
1 ^{er} étage	Vestibule	Rien à signaler
S-sol	Chambre 1-2	Rien à signaler
S-sol	Local citerne	Rien à signaler
Extérieur	Toiture	Rien à signaler
Extérieur	Façades	Rien à signaler
Extérieur	Fenêtres	Rien à signaler



4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants

- Néant

5 Réserves

Liste des locaux et installations n'ayant pu être diagnostiquées :

- Néant

Les locaux figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.



6- Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante y.c. stratégie d'échantillonnage

Annexe – Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Expert Conseils – Leysin

Dossier N° 24.42

Version 1.5

Date : 08.07.2024

Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Nombre d'échantillon effectué	Taux de FAR/m² si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥ 4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
Rez-de-chaussée	Cuisine	Colle linoléum	1	FA		1	O	N	LAB	1						
Rez-de-chaussée	Cuisine	Colle carrelage gris blanc	3	SOL		1	O	N	LAB	1						Sous le linoléum
Rez-de-chaussée	Hall, entrée	Colle carrelage rouge	4	SOL		1	O	N	LAB	1						
Rez-de-chaussée	SDB	Colle carrelage beige	5	SOL		1	O	N	LAB	1						
Rez-de-chaussée	Escalier	Colle linoléum gris	7	FA		1	O	N	LAB	1						
Rez-de-chaussée	Séjour	Colle carrelage beige	9	SOL		1	O	N	LAB	1						
1 ^{er} étage	WC	Colle carrelage gris	11	SOL		2	O	N	LAB	1						
S-sol	Cuisine, corridor	Colle carrelage mosaïque	16	SOL		3	O	N	LAB	1						
S-sol	SDB	Colle carrelage beige clair	19	SOL		3	O	N	LAB	1						
S-sol	SDB	Colle faïence beige clair	20	NFA		3	O	A	LAB	1						
S-sol	Local technique	Colle carrelage	22	SOL		3	O	N	LAB	1						
Rez-de-chaussée	Cuisine	Colle faïence beige	2	NFA	1	1	O	A	LAB	1		B	1	III	2034	
Rez-de-chaussée	SDB	Colle faïence	6	NFA	2	1	O	A	LAB	1		B	1	III	2034	
1 ^{er} Etage	Galetas 1	Plaque sous néon	12	NFA	3	2	N	A	DEF			C	3	II	2034	
1 ^{er} Etage	Galetas 2	Plaques fibrociment	13	NFA	4	2	O	A	LAB	1		A	2	II	2029	
S-sol	Cuisine	Colle faïence vert	17	NFA	5	3	O	A	LAB	1		B	1	III	2034	
S-sol	Corridor	Colle plinthe	18	NFA	6	3	O	A	LAB	1		B	1	III	2034	
S-sol	SDB	Colle faïence gris	21	NFA	7	3	O	A	LAB	1		B	1	III	2034	
S-sol	Cuisine	Plaques fibrociment	25	NFA	8	3	N	A	DEF	1		A	2	II	2029	
Rez-de-chaussée	Chambre 2-3	Rien à signaler	8	RAS		1										En bois
Rez-de-chaussée	Balcon	Rien à signaler	10	RAS		1										En bois
1 ^{er} étage	Chambre 4-5	Rien à signaler	14	RAS		2										En bois
1 ^{er} étage	Vestibule	Rien à signaler	15	RAS		2										En bois
S-sol	Chambre 1-2	Rien à signaler	23	RAS		3										En bois
S-sol	Local citerne	Rien à signaler	24	RAS		3										Citerne en plastique
Extérieur	Toiture	Rien à signaler	26	RAS		4										En tôle sans s-couverture
Extérieur	Façades	Rien à signaler	27	RAS		4										Crépi à la chaux et lames en bois
Extérieur	Fenêtres	Rien à signaler	28	RAS		4										récentes

Légende :

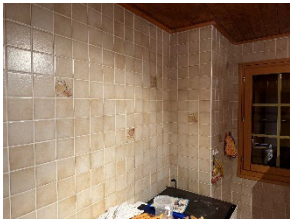
Type de matériaux : F : Flocage C : Calorifugeage FA : Matériaux faiblement aggloméré FP : Faux-plafond SOL : Revêtement de sol NFA : Autre matériau aggloméré
Présence d'amiante : A : Contient de l'amiante N : Ne contient pas d'amiante R : Amiante retiré

AMIANTE

7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

Fiche d'identification 1

Matériaux fortement agglomérés : Colle faïence beige

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez cuisine	
	Référence échantillon	24-42/2	
Elément	Elément et description	Colle faïence beige	
	Quantité approximative	16.2 m2	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☐	
	MCA par analyse	☒	
	Date prochaine évaluation	2034	
Elimination des déchets	Décharge type B	☐	
	Décharge type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	
	Fortement aggloméré	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

- I Ordonner l'assainissement.
 - Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- II Recommander des mesures d'assainissement.
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.
 - Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 2

Matériaux fortement agglomérés : Colle faïence

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez SDB
	Référence échantillon	24-42/6
Elément	Elément et description	Colle faïence
	Quantité approximative	15.4 m ²
	Plan/Croquis	1
	Prélevé (O/N)	O
Amiante	OUI	☒
	NON	☐
	MCA par défaut	☐
	MCA par analyse	☒
	Date prochaine évaluation	2034
Elimination	Décharge type B	☐
des déchets	Décharge type E	☒



Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	
	Fortement aggloméré	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 3

Matériaux faiblement agglomérés : Plaque isol sous néon

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	1 ^{er} étage Galetas 1	
	Référence échantillon	24-42/12	
Elément	Elément et description	Plaque isol sous néon	
	Quantité approximative	1p	
	Plan/Croquis	2	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☒	
	MCA par analyse	☐	
	Date prochaine évaluation	2034	
Elimination	Décharge type B	☐	
des déchets	Décharge type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3
	Fortement aggloméré	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		3

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

- I Ordonner l'assainissement.
 - Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- II Recommander des mesures d'assainissement.
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.
 - Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 4

Matériaux fortement agglomérés : **Fibrociment**

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	1 ^{er} étage Galetât 2
	Référence échantillon	24-42/13
Elément	Elément et description	Plaque Eternit Fibrociment
	Quantité approximative	2 pces
	Plan/Croquis	2
	Prélevé (O/N)	O
Amiante	OUI	☒
	NON	☐
	MCA par défaut	☐
	MCA par analyse	☒
	Date prochaine évaluation	2029
Elimination des déchets	Décharge type B	☒
	Décharge type E	☐



Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : **II**

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	
	Fortement aggloméré	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	1
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	0
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

- I Ordonner l'assainissement.
 - Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- II Recommander des mesures d'assainissement.
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.
 - Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 5

Matériaux fortement agglomérés : Colle faïence vert

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	S-sol cuisine	
	Référence échantillon	24-42/17	
Elément	Elément et description	Colle faïence vert	
	Quantité approximative	6.5 m2	
	Plan/Croquis	3	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☐	
	MCA par analyse	☒	
	Date prochaine évaluation	2034	
Elimination	Décharge type B	☐	
des déchets	Décharge type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	
	Fortement aggloméré	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 6

Matériaux fortement agglomérés : Colle plinthe

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	S-sol corridor	
	Référence échantillon	24-42/18	
Elément	Elément et description	Colle plinthe	
	Quantité approximative	12 ml	
	Plan/Croquis	3	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☐	
	MCA par analyse	☒	
	Date prochaine évaluation	2034	
Elimination	Décharge type B	☐	
des déchets	Décharge type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	
	Fortement aggloméré	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 7

Matériaux fortement agglomérés : Colle faïence gris

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	S-sol SDB	
	Référence échantillon	24-42/21	
Elément	Elément et description	Colle faïence gris	
	Quantité approximative	1.5 m2	
	Plan/Croquis	3	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☐	
	MCA par analyse	☒	
Elimination	Date prochaine évaluation	2034	
	Décharge type B	☐	
des déchets	Décharge type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	
	Fortement aggloméré	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 8

Matériaux fortement agglomérés : Fibrociment

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	S-sol cuisine
	Référence échantillon	24-42/25
Elément	Elément et description	Plaque Eternit Fibrociment
	Quantité approximative	1 pces
	Plan/Croquis	3
	Prélevé (O/N)	N
Amiante	OUI	☒
	NON	☐
	MCA par défaut	☒
	MCA par analyse	☐
	Date prochaine évaluation	2029
Elimination des déchets	Décharge type B	☒
	Décharge type E	☐



Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	
	Fortement aggloméré	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	1
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	0
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.



8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement

Localisation		Identification du matériau	Date limite des travaux d'assainissement	Date limite de réévaluation du risque
Rez-de-chaussée	Cuisine	Colle faïence beige		2034
Rez-de-chaussée	SDB	Colle faïence		2034
1 ^{er} étage	Galetas 1	Plaque sous néon		2034
1 ^{er} étage	Galetas 2	Plaque Fibrociment		2029
S-sol	Cuisine	Colle faïence vert		2034
S-sol	Corridor	Colle plinthe		2034
S-sol	SDB	Colle faïence gris		2034
S-sol	Cuisine	Plaque fibrociment		2029



Démarches visant à assainir les MP :

- La rédaction d'un PRC validé par la SUVA
- La surveillance du chantier
- Les contrôles visuels
- La mesure VDI libératoire
- La procédure de gestion des déchets
- La mise à jour du diagnostic

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous rédiger une offre permettant d'organiser et contrôler au mieux le désamiantage de votre maison.

Leysin, le 8 juillet 2024

Expert Conseils

Amiante Conseils Sàrl

Marina Ory

Termignone Eric
Expert certifié

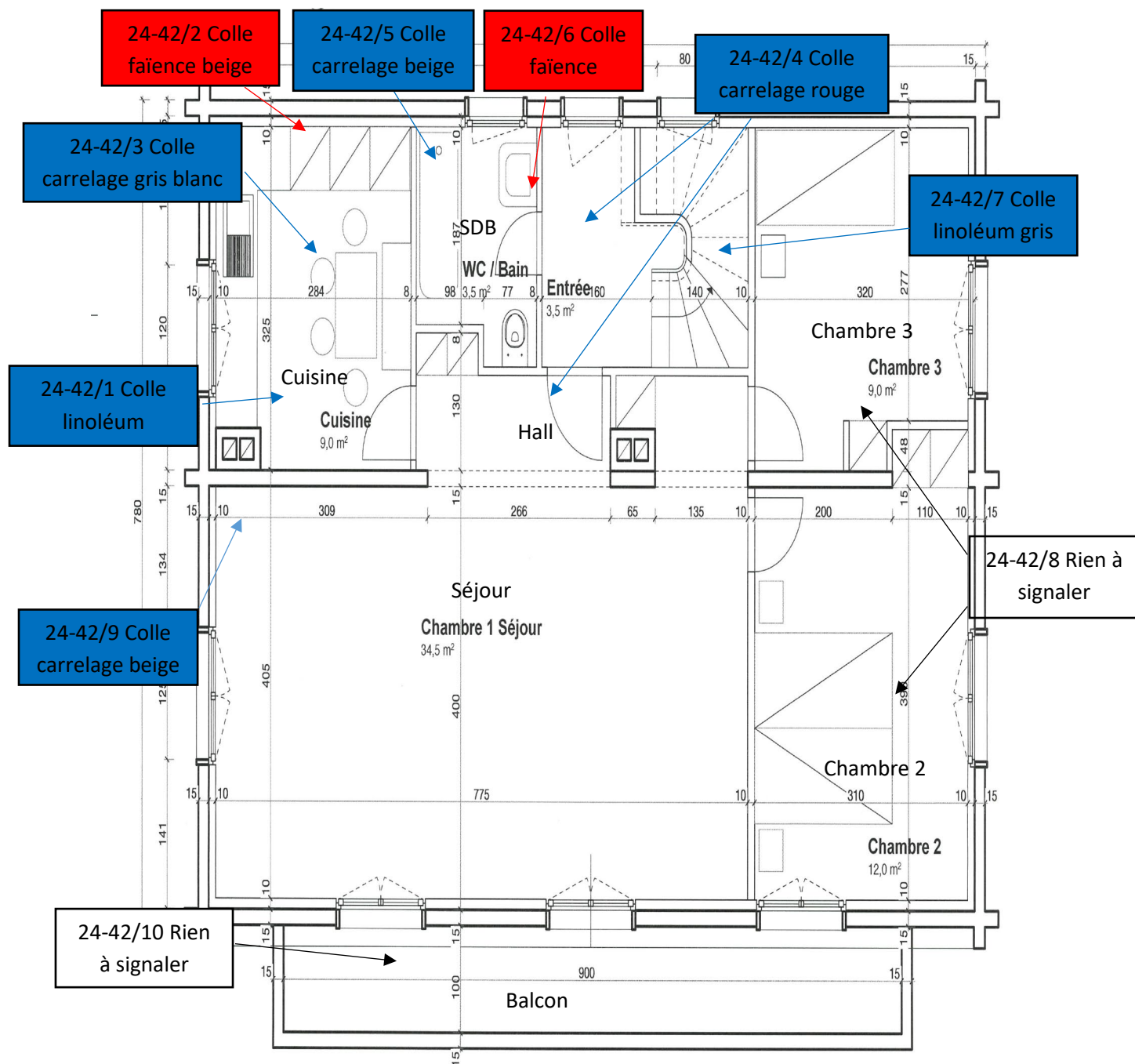
Marina Ory
Expert certifié Fach

9 AMIANTE Annexes 1 - plans

Rez-de-chaussée

Carré bleu =
non amianté

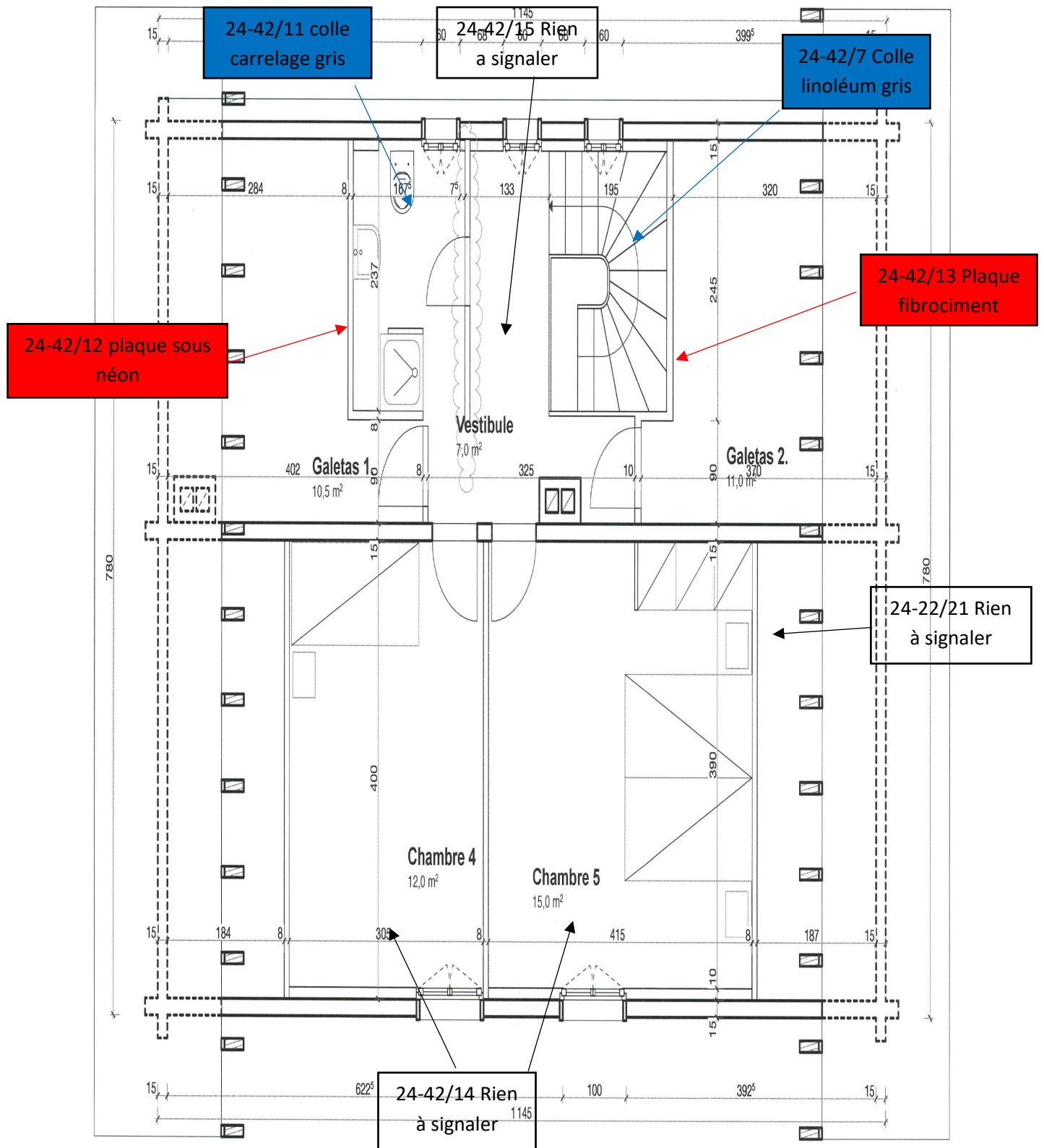
Carré rouge =
amianté



1^{er} étage

Carré bleu =
non amianté

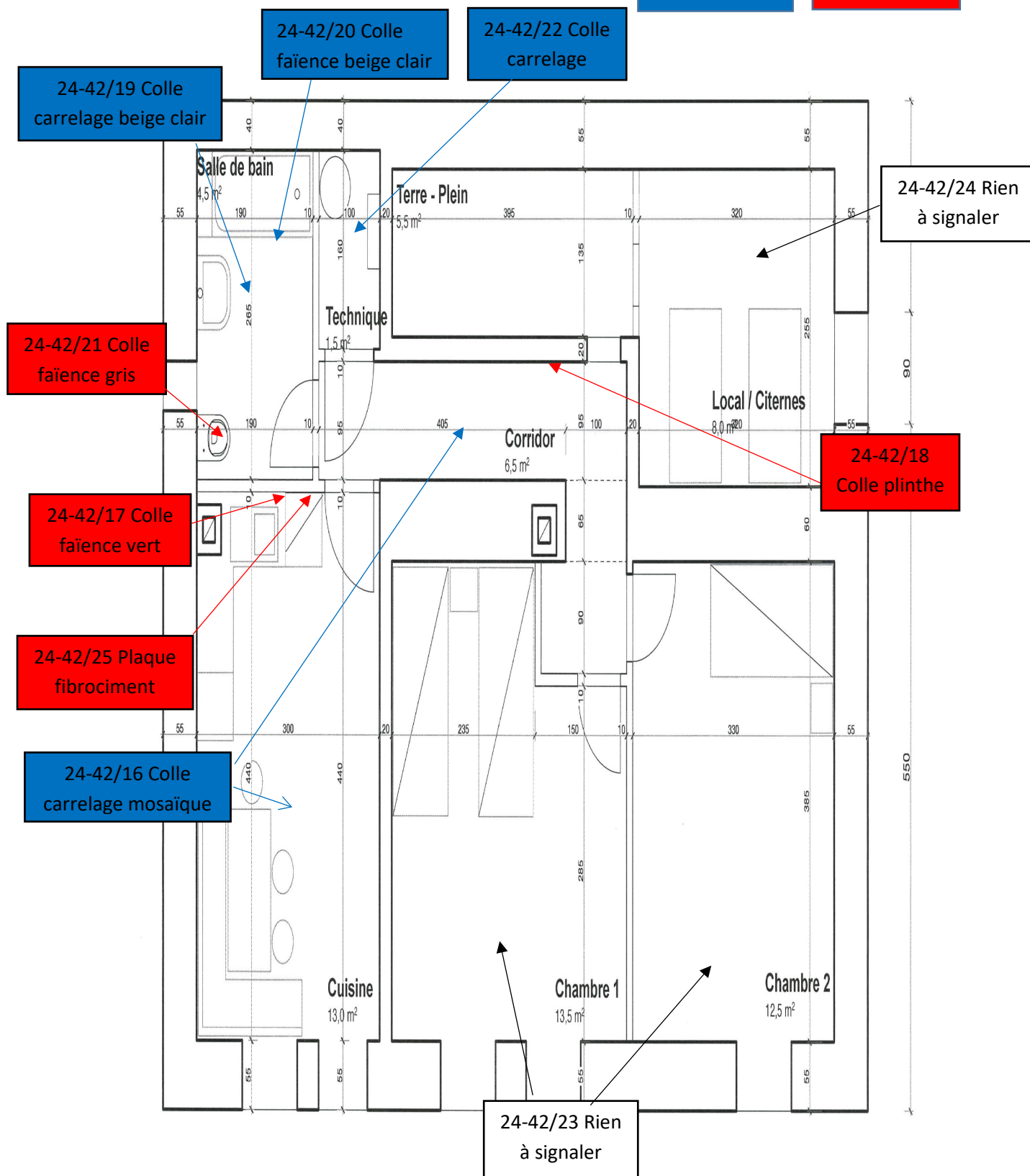
Carré rouge =
amianté



S-sol

Carré bleu =
non amianté

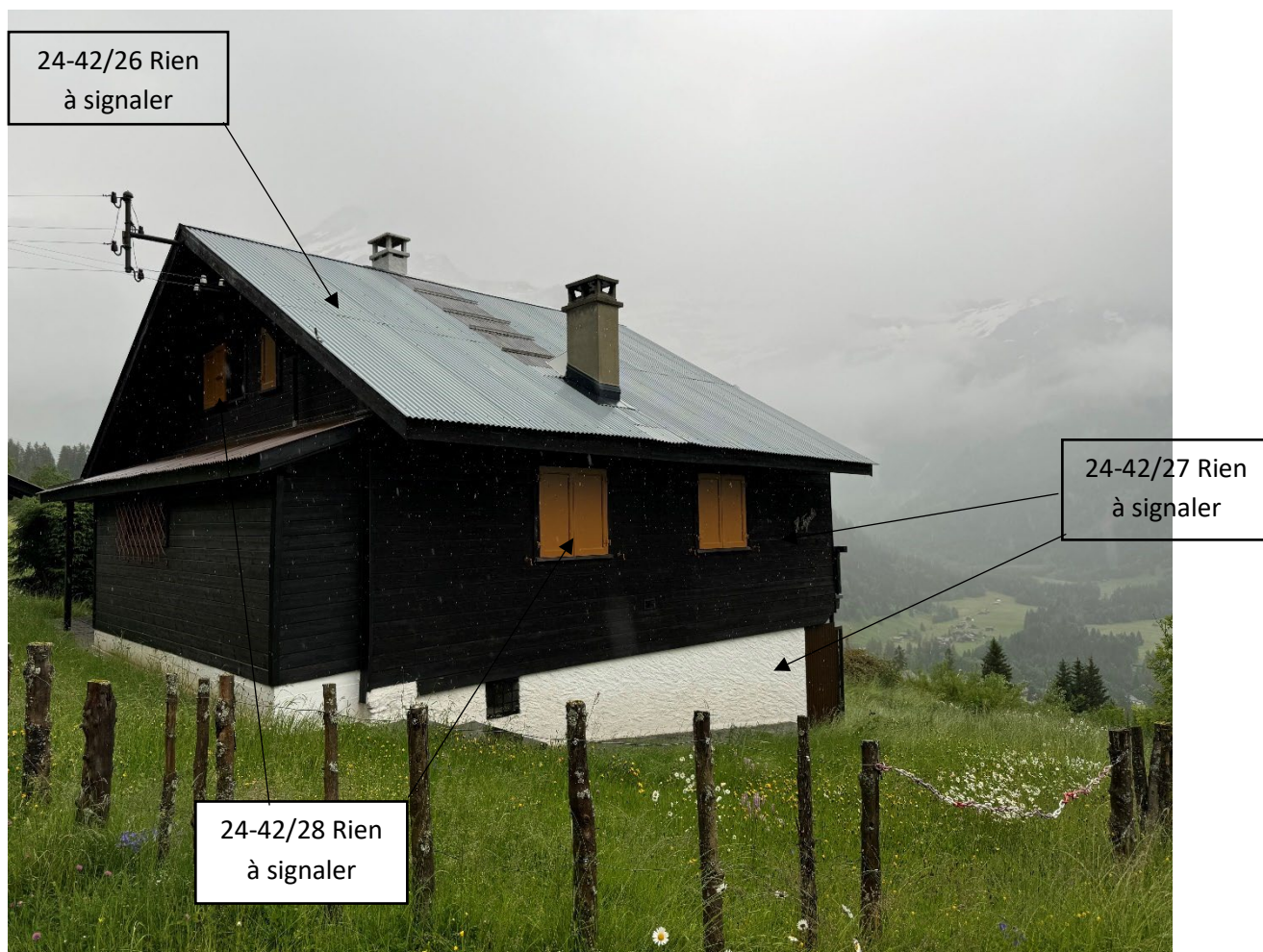
Carré rouge =
amianté



Extérieur

Carré bleu =
non amianté

Carré rouge =
amianté



10 AMIANTE Annexes 2 – Résultats de laboratoire

analysis

N° commande:

FFU-572

Date & lieu d'analyse:

26.06.2024

Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →

Expert Conseils

Termignone Eric

Rte des Larrets 15

1854 Leysin

RAPPORT D'ESSAI →

Analyse d'amiante dans les matériaux

RÉFÉRENCE →

24-42 Chemin Coutaz 14

DATE DE RÉCEPTION: →

25.06.2024

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17025 (STS 0670) ont donné les résultats suivants :

ÉCHANTILLONS →

1 / Rez cuisine colle linoléum

• Amiante non décelé

2 / Rez cuisine colle faïence beige

• **Amiante détecté** (Chrysotile)

3 / Rez cuisine colle carrelage gris-blanc

• Amiante non décelé

4 / Rez hall, entrée colle carrelage rouge

• Amiante non décelé

5 / Rez SDB colle carrelage beige

• Amiante non décelé

6 / Rez SDB colle faïence

• **Amiante détecté** (Chrysotile)

7 / Rez Escalier colle linoléum gris

• Amiante non décelé

9 / Rez séjour colle carrelage beige

• Amiante non décelé

11 / 1er étage WC colle carrelage gris

• Amiante non décelé

13 / 1er étage galetas 2 plaque fibrociment

• **Amiante détecté** (Chrysotile)

16 / S-sol cuisine, corridor colle carrelage mosaïque

• Amiante non décelé

17 / S-sol cuisine colle faïence vert

• **Amiante détecté** (Chrysotile)

18 / S-sol corridor colle plinthe

• **Amiante détecté** (Chrysotile)

19 / S-sol SDB colle carrelage beige clair

• Amiante non décelé

20 / S-sol SDB colle faïence beige clair

• Amiante non décelé

21 / S-sol SDB colle faïence gris

• **Amiante détecté** (Chrysotile)

22 / S-sol local technique colle carrelage

• Amiante non décelé



Analysis Lab SA | Eckweg 8a | 2504 Biel/Bienne (CH)

+ 41 (0) 32 545 51 67 | info@analysislab.ch | www.analysis-lab.ch

1 / 2

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lieu & date:

Biel-Bienne, le 26.06.2024

Analyste & titre:

Joël Gueniat

Responsable qualité

Signature:

